AVERTISSEMENTS AGRICOLES

CLP 14-4-69 914725

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin du mois d'Avril 1969 — 11 Avril 1969

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

- POIRIERS -

TAVELURE

Compte tenu du développement rapide de la végétation et des dangers de contamination par les ascospores, la répétition du traitement conseillé le 31 Mars s'impose sur les variétés à développement précoce.

/ Information /

TOUTES ESSENCES

PUCERONS, PSYLLES, ACARIENS

Les premières apparitions de Pucerons verts du pommier, de Psylles et d'Acariens ont été notées au cours de ces derniers jours.

Surveiller soigneusement les vergers de façon à pouvoir, le cas échéant, exécuter un traitement approprié. Il est important d'intervenir très tôt, dès reconnaissance des parasites en cause. Pour les Pucerons et Acariens, choisir l'un des produits conseillés sur la liste en votre possession.

Il est précisé que les produits à action systémique ne sont vraiment efficaces que s'ils sont appliqués sur des arbres dont la végétation est suffisamment développée. Quant aux esters phosphoriques, il est recommandé de ne les employer que lorsque la température est au moins égale à 12°.

Pour les Psylles, particulièrement nuisibles sur poiriers, on utilisera de préférence à cette époque : l'Oléoparathion apportant 25 g de Parathion à l'hectolitre ou le Lindane en émulsion à 35 g/hl. (doses exprimées en matière active).

CHENILLES DEFOLIATRICES

Certaines espèces, notamment la Chéimatobie et l'Hibernie, sont très nuisibles et leur développement cause chaque année de graves dommages dans les vergers mal entretenus.

Il convient de porter attention au début de l'activité de ces chenilles, afin de pouvoir réaliser une intervention précoce. On utilisera l'un des produits suivants :

- Arseniate de plomb à la dose de 100 à 150 g d'Arsenic/hl.
- Produits à base de D.D.T. à la dose de 100 g de M.A./hl.
- Trichlorfon " 120 g de M.A./hl.

.../...

21

PERITELES ET CHARANCONS COUPE-BOURGEONS

Ces Charançons sont susceptibles d'attaquer très tôt les bourgeons, boutons et jeunes feuilles, notamment sur les arbres fruitiers à pépins.

Dès l'apparition des premiers dégâts, appliquer un traitement avec un insecticide à base de D.D.T., d'H.C.H., de Lindane (dose de matière active double de la normale).

/ PROTECTION DES ABEILLES /

Utilisateurs de produits insecticides, ne provoquez pas d'empoisonnement d'abeilles. Opérez avec discernement. A ce sujet il est rappelé que la législation interdit les traitements insecticides (avec l'emploi de produits toxiques pour les abeilles) sur les arbres fruitiers pendant la période de leur pleine floraison.

Nous informons nos abonnés que les insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles, homologués ou ayant fait l'objet d'autorisation provisoire de vente sont à base des matières suivantes : Roténone, Pyréthrines, Diéthion, Phosalone, Endosulfan, Toxaphène, Polychlorocamphane, Dicofol, Thioquinox, Chlorphénamidine, Tétrasul, Tétradifon, Chinométhionate.

V I G N E

NOCTUELLES ou VERS GRIS

Dans certaines situations, les larves de Noctuelles (Vers gris) peuvent causer des dommages importants en s'attaquant aux jeunes bourgeons de la vigne (ceux-ci sont évidés).

Dans les parcelles habituellement infestées (en particulier au Sud du vignoble) on aura soin de surveiller l'apparition des premiers dégâts de façon à intervenir rapidement. Réaliser l'un des traitements suivants :

En pulvérisation :

- Heptachlore : 3 kg/ha.
- Lindane, D.D.T., Chlordane ou Toxaphène : 4 à 5 kg/ha.
- Trichlorfon : 200 g de M.A./ha.

En appât empoisonné composé de :

- Son : 100 kg (quantité pour 1 ha).
- Eau : 15 à 60 L.
- Endosulfan ou Aldrine ou Dieldrine : 200 g ou
- Heptachlore : 300 g ou
- Lindane ou Chlordane : 400 g ou
- D.D.T. : 1.000 g ou
- Toxaphène : 600 g ou
- H.C.H. : 4.000 g ou
- Trichlorfon : 800 g

.../...